

ORDRE DU JOUR

1-VERSEMENT DES CREDITS INSCRITS AUX ARTICLES 89 "FETES DU 14 JUILLET " ET 90 "FETES PUBLIQUES " DU BUDGET DE LA COMMUNE POUR L'EX/50 AU COMITE DES FETES DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS

2-MODIFICATION DE L'ARTICLE 14 CHAPITRE III DU STATUT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

3-VIREMENT CREDIT DE L'ARTICLE 12 "PERSONNEL DE LA POLICE " A L'ARTICLE 32 "ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX"

4-REGULARISATION DEPENSE DE 25.000 FRF A L'ARTICLE 94 "DEPENSES IMPREVUES"

5-REFORME DU MATERIEL ROULANT

6-INDEMNITE DE DOMESTICITE A LA FEMME DE CHARGE DE L'ECOLE DE LA MONTAGNE (17^{ème})

7-VERSEMENT DES CREDITS INSCRITS AUX ARTICLES 89 "FETES DU 14 JUILLET " ET 90 "FETES PUBLIQUES " DU BUDGET DE LA COMMUNE POUR L'EX/50 AU COMITE DES FETES DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS